



Annexe 2

Nos engagements en faveur de la protection de l'environnement et la transition énergétique

1. Notre politique en faveur de la réduction de notre impact carbone

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

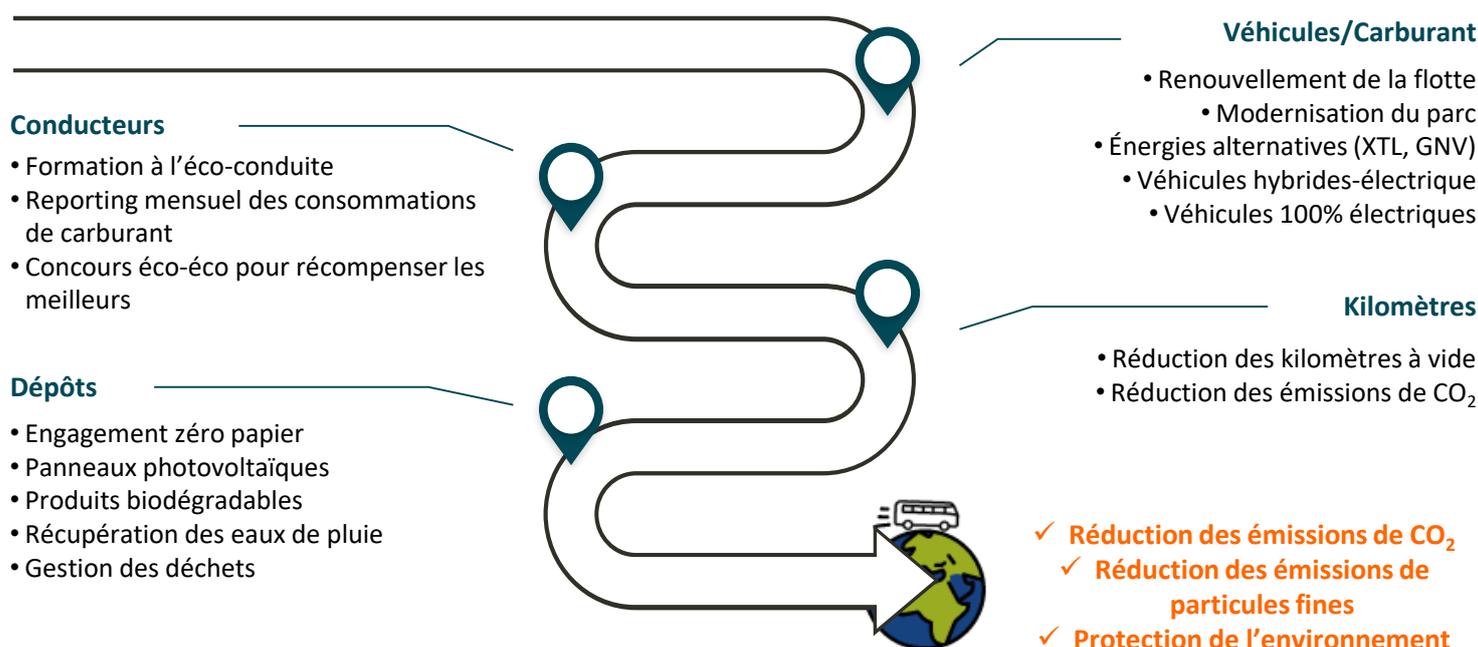
Publié le

ID : 071-200071884-20240328-DEL2024_012-DE



Une problématique majeure du transport est, avec son actualité brûlante, la transition énergétique. Entre la fin du 100% gasoil et les promesses futures de l'hydrogène s'ouvre une période d'incertitude, hybride, où vont cohabiter des initiatives diverses, plus ou moins coûteuses et généralement pilotées par les limites financières des Autorités Organisatrices et celles des transporteurs.

Les véhicules et les (bio)carburants sont au centre du problème mais pas seulement. Réduire les kilomètres inutiles, limiter au maximum le gaspillage via des outils et des process font également partie de notre réponse. Ainsi, nous agissons au quotidien en faveur de la réduction des émissions de gaz à effet de serre et grâce à l'implication de nos équipes, nous pouvons intervenir sur tous les leviers du transport et faire évoluer positivement notre impact, pour des transports toujours plus respectueux de l'environnement :



Le résultat de nos engagements : notre certification « Objectif CO₂ »

❖ La certification de toutes nos filiales démontre nos performances environnementales

Grâce à notre haut niveau de performance pour la protection de l'environnement, nous avons obtenu la certification « Objectif CO₂ » pour toutes nos filiales en septembre 2022.

Ce qui fait de Transarc, le seul groupe de transport de voyageurs en France, dont toutes les filiales sont certifiées « Objectif CO₂ » à ce jour.

La certification via le Label « Objectif CO₂ » après audit révèle :



- 20%

D'émissions de CO₂ au km du Groupe Transarc par rapport au standard français en 2021.

2. Label CO₂ : une certification qui reconnaît nos engagements

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID : 071-200071884-20240328-DEL2024_012-DE



❖ L'évaluation de nos performances par le dispositif « Objectif CO₂ »

Le programme « **Engagements Volontaires pour l'Environnement** » (EVE) est porté par l'ADEME, Eco CO₂ et les Organisations professionnelles (AUTF, CGI, FNTR, FNTV, OTRE, Union TLF) et bénéficie du soutien du **ministère de la Transition écologique**.

Le dispositif « Objectif CO₂ » relatif au transport de voyageur, est une charte d'engagement qui permet la mise en place d'un plan d'action qui vise à réduire les émissions de CO₂ sur 3 ans. Il permet l'accompagnement durable des entreprises pour la gestion de leur impact environnemental et valorise leur performance énergétique.

La mesure de la performance se base sur le référentiel européen HBEFA qui prend en compte les données du parc de véhicules français (certification). L'attribution du Label s'appuie sur un audit indépendant qui vérifie la fiabilité des données et l'atteinte d'un niveau suffisant de performance environnementale (CO₂).

Toutes nos filiales sont certifiées « Label CO₂ » depuis le 15 septembre 2022

Charte CO ₂	Label CO ₂	
× S'engager à progresser	✓ Faire partie des meilleurs	
× Déclaration d'entreprise	✓ Audit officiel	
× Évaluation basée sur l'amélioration	✓ Évaluation basée sur la <u>performance</u>	
×	✓ Certification des entreprises à haut niveau de performance dont le groupe TRANSARC	

Toutes nos filiales sont certifiées

Une certification qui démontre nos engagements et nos démarches éco-responsables :



ENVIRONNEMENT

RÉDUIRE les émissions de Gaz à Effet de Serre et polluants atmosphériques.

-20% par rapport au standard Français en 2021



CIVISME

FÉDÉRER et IMPLIQUER nos collaborateurs autour de cette démarche écologique.

Formation à l'éco-conduite, suivi des consommations et des émissions CO₂



AVENIR

INVESTIR dans de nouvelles solutions en faveur de l'environnement.

Véhicules récents et propres, énergies alternatives, recyclage, équipements



3. Le Coq Vert : notre statut « d'Éclaireur »

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID : 071-200071884-20240328-DEL2024_012-DE



Le Groupe Transarc a rejoint la communauté du Coq Vert depuis le 21/05/2021.

La Communauté du Coq Vert est une communauté de dirigeants convaincus de la nécessité d'agir et déjà engagés dans la transition écologique et énergétique.

Lancée par Bpifrance, en partenariat avec l'ADEME et le ministère de la Transition écologique, cette Communauté a vocation à favoriser le partage d'expertise entre entrepreneurs engagés.

Les membres de cette communauté placent de nombreuses convictions au cœur de leur stratégie d'entreprise :

- Limiter les dérèglements climatiques
- Restaurer la biodiversité
- Faire de la transition écologique une nécessité
- Faire connaître les nouvelles solutions et innovations technologiques et organisationnelles
- Mettre en place une stratégie contribuant significativement aux enjeux de protection et de préservation de la biodiversité...

Parmi les 1600 membres de cette communauté, une centaine de dirigeants sont labellisés « *Eclaireur* » selon des critères d'exemplarité.

Le groupe Transarc fait partie des dirigeants exemplaires en matière de transition écologique et énergétique, nous avons ainsi obtenu le statut « d'Éclaireur » depuis février 2022.



Nous sommes « Eclaireur » du Coq Vert !



Notre mission ?

Montrer la voie : nous sommes des ambassadeurs impliqués dans la diffusion de valeurs fortes et d'engagements verts, à travers des initiatives concrètes et à tous les niveaux de notre activité.

I.

Protection de l'environnement : nos engagements forts au niveau des véhicules affectés



1. La mise à disposition d'un véhicule à très faibles émissions (EURO VI – Groupe 2)

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID : 071-200071884-20240328-DEL2024_012-DE



❖ Réduire notre impact environnemental grâce à des véhicules EURO VI, à très faibles émissions

Les critères caractérisant les autobus et autocars à faibles et très faibles émissions sont définis par le Code de l'Environnement. L'article D. 224-15-6 du code de l'environnement stipule que « pour l'exécution d'un transport public routier non urbain, sont considérés comme des véhicules à faibles émissions les véhicules des groupes 1, 1bis, 2 ou 3 ».

Au sein de notre parc, le renouvellement permanent de nos véhicules nous permet de disposer de véhicules récents et à la dernière norme EURO en vigueur.



New European emission standards

92%

des véhicules de notre parc sont EURO VI



Pour les transports objet de la présente consultation, nous mettons à disposition un véhicule EURO VI, norme environnementale la plus stricte à ce jour.



Le véhicule affecté est EURO VI – Groupe 2

MERCEDES Citaro

- Biocarburant (XTL)
- 1 véhicule NEUF
- 31 places assises / 74 places debout
- Accessible PMR
- EURO VI – Groupe 2



Réduction du bruit en fonctionnement

Réduction des émissions polluantes
Réduction de la pollution de l'air



Performances améliorées pour la conduite
Confort des passagers

Conformité aux réglementations environnementales



Économie de carburant

✓ EURO VI
✓ Groupe 2

Atteinte des objectifs de réduction des émissions

Sensibilisation et promotion d'une mobilité durable



2. L'utilisation du biocarburant 100% renouvelable XTL réduit les émissions de CO₂ jusqu'à 90%

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID : 071-200071884-20240328-DEL2024_012-DE



❖ Le biocarburant XTL : 100% renouvelable

L'XTL (X-To-Liquid) est un **biogasoil 100% renouvelable de synthèse de haute qualité** issu d'hydrogénation d'huile recyclée. Il est certifié durable en accord avec la Directive Européenne RED et le schéma national Français.

Les matières premières utilisées sont uniquement des matières premières résiduelles ou des co-produits (comme les graisses animales et les huiles usagées de cuisson), tracées et certifiées par un schéma volontaire type ISCC ou RED CERT donc l'objectif est de couvrir toutes les exigences de la Directive EU 2009/28/EC modifiée par la Directive 2015/1513. L'XTL est très stable dans le temps et très peu sensible à la dégradation par oxydation.

Ce biocarburant de synthèse permet un fonctionnement optimal du moteur grâce aux propriétés conformes à la norme EN 15940. En effet, il remplace le gasoil classique sans modification technique, sans changement du cycle et de la fréquence de maintenance ou souci mécanique sur nos véhicules.

Il permet ainsi de réduire significativement le bilan carbone des véhicules.

❖ Les bénéfices de l'utilisation du biocarburant XTL



Production, composition et stockage

- Production tracée et certifiée
- Issu de l'économie circulaire
- Biodégradable
- Sans odeur
- Stockage standard



Le carburant de demain est disponible dès aujourd'hui !

Compatibilité moteur



- Compatible avec tous les moteurs diesel, sans aucune adaptation mécanique
- Pas d'augmentation de consommation
 - Réduit les bruits moteur
- Permet un démarrage plus rapide à froid

Reporting CO₂ : notre outil pour le suivi du bilan carbone du parc affecté

Grâce à nos outils **Tableau et Kairos**, nous sommes capables de mesurer en temps réel et en toute transparence notre performance et en extraire les données sous le format souhaité. Ainsi, nous pouvons **calculer nos émissions de CO₂ en kg en temps réel** et à n'importe quel moment, à différents niveaux de granularité : Marché > Ligne > Véhicule.



BASE + OPTION OBLIGATOIRE	1/07 - 31/12/2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	1/01 - 30/06/2032	TOTAL
Facteur ADEME (en kg CO ₂ /litre gasoil)	3,10	3,10	3,10	3,10	3,10	3,10	3,10	3,10	3,10	3,10
Km charge	46 359	92 718	92 718	92 718	92 718	92 718	92 718	92 718	46 359	741 744
Litres consommés	13 908	27 815	27 815	27 815	27 815	27 815	27 815	27 815	13 908	222 523
Conso moyenne (en l/100 km)	30,00	30,00	30,00	30,00	30,00	30,00	30,00	30,00	30,00	30,00
EMISSIONS DE CO ₂ (en kg)	43 114	86 228	86 228	86 228	86 228	86 228	86 228	86 228	43 114	689 822
EMISSIONS DE CO ₂ /km (en g/km)	930	930	930	930	930	930	930	930	930	930
EMISSIONS DE CO₂ (en kg) _ BIOCARBURANT	4 311	8 623	4 311	68 982						
EMISSIONS DE CO₂/km (en g/km) _ BIOCARBURANT	93	93	93	93	93	93	93	93	93	93

Comparé à un carburant fossile (gasoil), l'XTL permet de réduire :

✓ Jusqu'à 90% des émissions de CO₂

✓ Jusqu'à 65% des émissions de particules fines et ultra fines



3. Nos dispositions et engagements pour réduire l'impact environnemental du parc affecté



❖ Réduire notre impact environnemental grâce au management des émissions polluantes



Management des émissions de CO₂

- Formation des conducteurs à des techniques « d'écoconduite »
- Sensibilisation des conducteurs par un rapport mensuel des consommations de carburant et récompense des meilleurs



Management des émissions sonores

- Utilisation de l'avertisseur sonore seulement lorsqu'il est nécessaire
- Adaptation de la vitesse et optimisation des techniques d'accélération et de freinage



- Renouvellement permanent de notre flotte et choix de véhicules « propres » pour répondre aux exigences environnementales
- Entretien mécanique régulier (décarboner et dépolluer les moteurs par le nettoyage)

- Renouvellement permanent de notre flotte et choix de véhicules « propres » pour répondre aux exigences de réduction de la pollution sonore des autocars



- Optimisation des capacités des véhicules et des kilomètres à vide grâce à notre Bureau d'Études et Méthodes

- Entretien de notre matériel roulant au quotidien (mécanique, roulement...) pour des véhicules les plus silencieux possible

✓ **Maîtrise des consommations**

✓ **Impact sonore minimal**

❖ L'implication de nos conducteurs dans l'éco-conduite



Reporting mensuel des consommations par conducteur

Système embarqué d'aide à la conduite pour analyser précisément les consommations de carburant et leur progression à long terme.



Concours Eco-Eco

Notre logiciel de reporting nous permet de fournir un classement des conducteurs et ainsi de récompenser les meilleurs pour leur performance.



Formation à l'éco-conduite

En cas de consommation excessive, nos conducteurs sont formés à l'éco-conduite pour adapter leurs habitudes et permettre ainsi de réduire les consommations, les émissions de polluants et les coûts d'entretien des véhicules.



Economies d'énergie et réduction des consommations

II.

Stationnement des véhicules : la gestion respectueuse de l'environnement de nos dépôts



1. Nos mesures prises sur nos dépôts pour une meilleure gestion des ressources

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID : 071-200071884-20240328-DEL2024_012-DE



Zéro Papier

Diminution de l'impact environnemental



Transarc et ses filiales se revendiquent en tant qu'**entreprises 100% digitales**. Tous les documents salariés et véhicules sont disponibles en format numérique pour être remplis, signés ou consultés en ligne.

Électricité

Équipements éco-responsables : autosuffisance



Pour réduire au maximum nos consommations dans nos centres administratifs et nos dépôts, nous sommes équipés en interrupteurs à détection de mouvement et en ampoules et autres néons à faibles consommations.



Nous mettons également en place des équipements pour auto-alimenter le réseau électrique de nos dépôts, tels que des panneaux solaires.

400m² de panneaux photovoltaïques assurent à l'heure actuelle les besoins énergétiques du dépôt Transarc Aquilon (42).



Notre nouveau projet pour atteindre l'autosuffisance électrique :

Nous prévoyons l'installation de 2010m² de panneaux photovoltaïques monocristallins sur le parking de notre dépôt à Lons-le-Saunier (39) d'ici le premier trimestre 2024.

Les 1208 panneaux généreront entre **550 MWh et 580 MWh par an**. Cela permettra de couvrir l'intégralité des besoins de notre site Jurassien (113 MWh/an), pendant les périodes de production de l'installation.

Nous avons ainsi créé une Personne Morale Organisatrice (PMO) pour la répartition intelligente de notre surplus de production d'électricité avec les acteurs à proximité de notre dépôt (dans un périmètre de 2km autour de notre dépôt).



Nous participons à la dynamisation des territoires !



Entretien

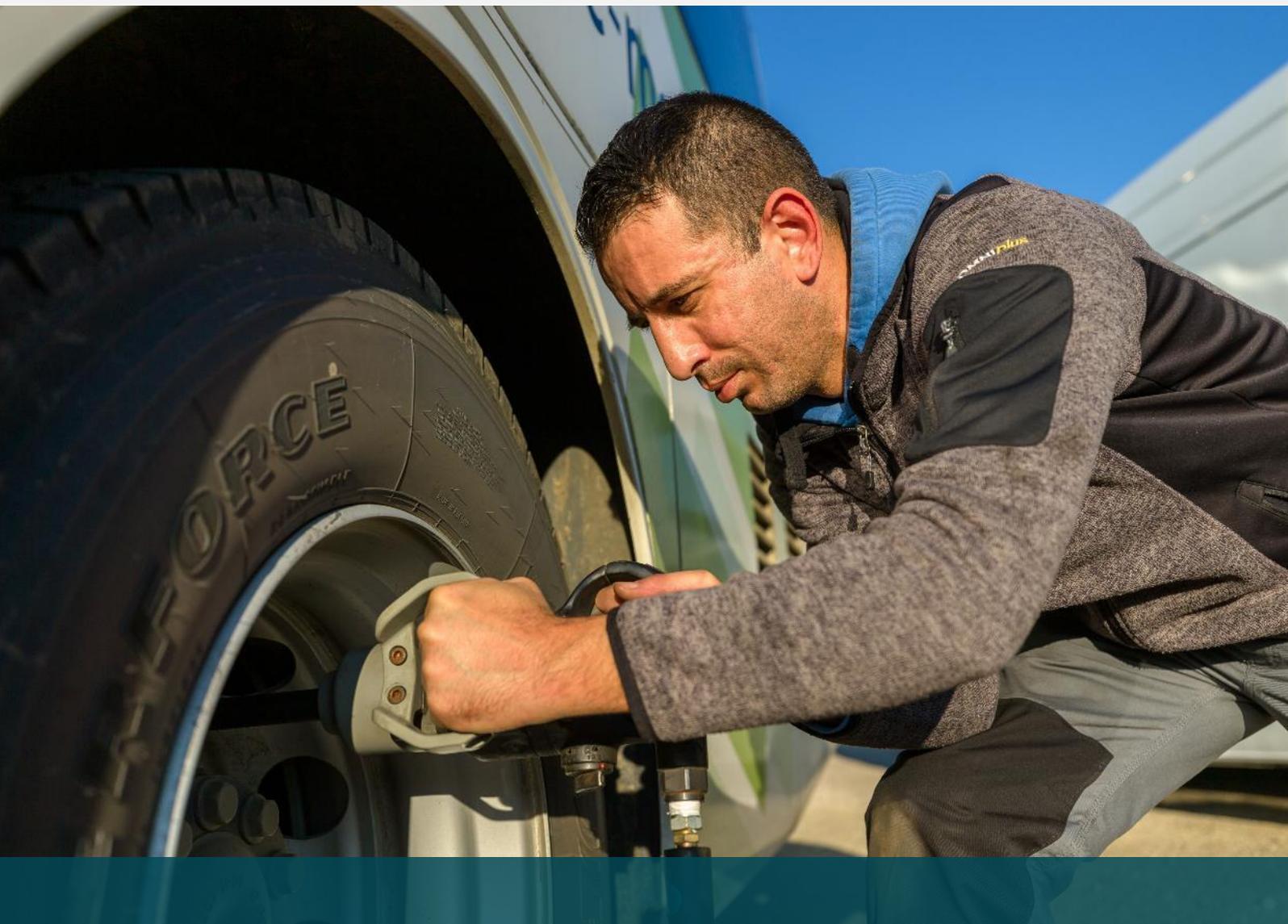
Utilisation de produits respectueux de l'environnement / biodégradables



Le Groupe Transarc utilise des **produits biodégradables** pour l'entretien de ses locaux et bureaux. Les produits utilisés sont 100% bio-dégradables disposant d'un Ecolabel et respectueux de l'environnement pour le nettoyage des sols, des vitres ou universel.

III.

Entretien et lavage des véhicules : des pratiques respectueuses de l'environnement



1. Éco-entretien des véhicules : nos pratiques responsables et durables

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID : 071-200071884-20240328-DEL2024_012-DE



AdBlue

Diminution de la pollution de nos véhicules



Tous nos véhicules alimentés au gasoil sont équipés d'un réservoir AdBlue : une solution aqueuse transformant 85% des polluants en vapeur d'eau et d'azote inoffensifs pour l'environnement.

Huile

Réduction des consommations de carburant



Nous utilisons des lubrifiants de synthèse 5W40 qui requièrent moins de consommation de la part de nos véhicules. Ainsi, nous divisons notre nombre de vidanges par deux.

Pneumatiques

Maitrise des consommations énergétiques

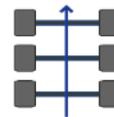


Tous nos véhicules sont équipés de pneus Premium Good Year qui permettent une réduction de la consommation en carburant de nos véhicules.

Nos mécaniciens s'assurent également du parallélisme des roues, pouvant provoquer une usure précoce des pneus et augmenter la consommation de carburant. Pour exemple, un mauvais alignement des roues peut augmenter jusqu'à 18,5% les consommations de carburant.

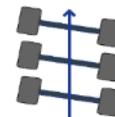
ALIGNEMENT
CORRECT

Consommation de carburant
de référence



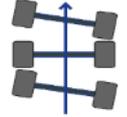
MAUVAIS
ALIGNEMENT

La consommation de carburant
augmente jusqu'à 4,5 %



MAUVAIS
ALIGNEMENT

La consommation de carburant
augmente jusqu'à 18,5 %



ALIAPUR

COLLECTE ET RECYCLAGE DE VOS PNEUS



CERTIFICAT 2022
D'ÉCONOMIES ENVIRONNEMENTAL

Le recyclage des pneus usagés collectés en 2022
a permis d'économiser l'équivalent de :

1 195 715

litres d'eau



83 125

litres de carburant



939 947

kWh



Fait à Lyon, le 25/04/2023

ALIAPUR
COLLECTE ET RECYCLAGE DE VOS PNEUS

Notre certification pour les économies environnementales grâce au recyclage de nos pneus usagés

Le Certificat d'économie environnemental représente la conversion du poids total des pneus collectés par Aliapur en économies d'eau, carburant et kWh.

Gestion de l'eau

Maitrise de la consommation d'eau : la gestion durable de cette ressource



Nous avons mis en place dans notre dépôt de Lons-le-Saunier, des cuves pour la récupération des eaux de pluie. Cette eau est utilisée pour l'entretien des véhicules affectés à vos transports.

Nous avons également pour principe d'utiliser des stations de lavage équipées d'un dispositif de récupération des eaux usagées. D'autre part, c'est une garantie que l'eau subit un traitement avant d'être réinjectée dans le circuit de lavage.

Produits d'entretien

Utilisation de produits respectueux de l'environnement / biodégradables



Le Groupe Transarc achète des **produits biodégradables** pour l'entretien de ses véhicules.

Pour le lavage extérieur, un produit spécial carrosserie est utilisé. Lorsque le temps le permet, seul un « lavage-dépoussiérage » est effectué.

Déchets

Gestion de nos déchets : un traitement responsable et une revalorisation



Tous les déchets résultant de l'entretien de nos véhicules sont triés et recyclés.

Notre rassemblement tous les déchets pour les envoyer pour traitement à nos différents récupérateurs agréés (Veolia, Aliapur, Suez...) : boîtes de vitesse, liquides de freins, lave-glaces, liquides de refroidissement, chiffons, pneumatiques, filtres à huile/gasoil, aérosols etc.

Au premier trimestre 2023, nous avons mis en place une **nouvelle organisation logistique** afin d'augmenter notre efficacité dans la gestion des déchets de maintenance au niveau du groupe.

En effet, notre nouveau centre de logistique basé à Plainoiseau (39) nous permet d'intégrer une nouvelle compétence à notre activité et ainsi une indépendance optimale quant à la récupération des déchets sur nos différents dépôts.

Nous organisons deux tournées par semaine et par dépôt sur tout le groupe Transarc. Le fourgon récupère les déchets produits par l'entretien et les réparations des véhicules puis les centralise sur un même site : notre centre logistique à Plainoiseau.

2 collectes par semaine et par dépôt



Récupération des huiles



Récupération du carton, équipements électroniques, plastique...



Récupération des chiffons



Récupération des pneus

Des objectifs environnementaux

- Centraliser les déchets liés à l'entretien des véhicules (huiles usagées, chiffons, pneus usagés, boîtes de vitesse...) pour éviter les risques de pollution
- Optimiser le traitement des déchets avec nos partenaires de recyclage (Veolia, Aliapur...) et les valoriser



Notre engagement : 100% de nos déchets sont triés

- Un tri à la source pour les évacuer au fur et à mesure de leur « production »
- La prévention des risques de pollution accidentelle



TRANSARC

Annexes

- Modalités d'approvisionnement en Biocarburant XTL-HVO
- Certificat durabilité du Biocarburant XTL-HVO
- Fiche descriptive du Biocarburant XTL-HVO

❖ Réponse 3 (précisions apportée en offre finale)

3.Modalités d'avitaillement en biocarburant XTL-HVO

Comme évoqué en séance, le biocarburant proposé pour vos transports, l'XTL-HVO est un carburant d'origine renouvelable, certifié sans huile de palme selon les directives européenne. L'origine renouvelable et conforme aux exigences normatives est prouvée par le certificat de durabilité du biocarburant dont nous vous joignons un exemple en PJ.

Plusieurs fournisseurs proposent ce type de carburant (Total, Bolloré, Altens) qui peut être livré et stocké en cuve de la même manière que les carburants traditionnels. L'XTL-HVO démontre également une très bonne stabilité dans le temps et à basse température. Pour plus d'information sur ce biocarburant, nous vous joignons la fiche descriptive de l'un de nos fournisseurs en PJ.

Enfin, conformément à nos échanges, nous vous confirmons entreprendre nos meilleurs efforts pour identifier et prendre contact avec plusieurs acteurs locaux (agriculteurs, transporteurs) dans le but d'aboutir à une solution mutualisée de mise à disposition d'une cuve de stockage et avitaillement au plus proche de vos services.



Bureau Veritas Certification



Certificate

according to the
Renewable Energy Directive (RED II)

(Directive (EU) 2018/2001 on the promotion of the use of energy
from renewable sources (recast))

Certificate Number: EU-ISCC-Cert-PL214-69190422

Bureau Veritas Polska Sp. z o.o.
ul. Migdalska 4, 02-796 Warszawa, Polska
certifies that

TotalEnergies Raffinage France
Avenue Mirabeau 89, 13220 Chateauneuf les Martigues,
Plateforme de la Mède, France

complies with the requirements of the certification system
ISCC EU
(International Sustainability and Carbon Certification)
and the requirements of the RED II.

This certificate is valid from 29.05.2022 to 28.05.2023.

The site of the system user is certified as:

HVO Plant
Trader with storage

Warszawa, 29.05.2022

Place and date of issue

Bureau Veritas Polska Sp. z o.o.
02-796 Warszawa, ul. Migdalska 4
Stamp, Signature of issuing party

(14)

The issuing Certification Body is responsible for the accuracy of this document.
Version / Date: 1 (no adjustments) / 29.05.2022



Annex to the certificate:

Sustainable materials handled by the certified site

(This annex is only applicable for material handled under the scopes: farm/plantation, point of origin, central office (farm/plantation or point of origin), first gathering point, processing unit (any type) but **not** for material that is only traded and/or stored)

This annex is only valid in connection with the certificate:

EU-ISCC-Cert-PL214-69190422 issued on 29.05.2022

Input material	Output material	GHG option ¹⁾	ISCC EU waste process applied ²⁾	SAI/FSA ³⁾
Crude oil (Oil palm fresh fruit bunches (FFBs))	HVO, bionaphta, biopropane, biobutane (Oil palm fresh fruit bunches (FFBs))	2	No	N.A.
Refined oil (Sunflower)	HVO, bionaphta, biopropane, biobutane (Sunflower)	2	No	N.A.
Refined oil (Rapeseed / canola)	HVO, bionaphta, biopropane, biobutane (Rapeseed / canola)	2	No	N.A.
Biodiesel (Rapeseed / Canola)	HVO, bionaphta, biopropane, biobutane (Rapeseed / Canola)	2	No	N.A.
Palm Fatty Acid Distillate (PFAD)	HVO, bionaphta, biopropane, biobutane (Palm Fatty Acid Distillate (PFAD))	2	Yes	N.A.

¹⁾ 1: Default value

2: Actual value

3: NUTS 2 value or "NUTS2-equivalent" value. A "NUTS2-equivalent" value is a GHG value for cultivation in a "NUTS2-equivalent" region of a country outside the European Union (values are implemented by the European Commission). Option 3 is only applicable for the level of cultivation, i.e. for first gathering points, farms/plantations, central offices (group of farms or independent smallholders)

²⁾ Yes: The raw material meets the definition of waste or (processing) residue according to the RED II

No: The raw material complies with the relevant sustainability criteria according to Art. 29 (2)-(7) RED II

³⁾ Farm Sustainability Assessment (FSA) was developed by the Sustainable Agriculture Initiative (SAI)

SAI Silver Compliance: ISCC Compliant material can be claimed as "Equivalent to FSA 2.1 Silver"

SAI Gold Compliance: ISCC Compliant material incl. add-on SAI Gold can be claimed as "Equivalent to FSA 2.1 Gold"

The issuing Certification Body is responsible for the accuracy of this document.
Version / Date: 1 (no adjustments) / 29.05.2022



Annex to the certificate:

Sustainable materials handled by the certified site

(This annex is only applicable for material handled under the scopes: farm/plantation, point of origin, central office (farm/plantation or point of origin), first gathering point, processing unit (any type) but **not** for material that is only traded and/or stored)

This annex is only valid in connection with the certificate:

EU-ISCC-Cert-PL214-69190422 issued on 29.05.2022

Input material	Output material	GHG option ¹⁾	ISCC EU waste process applied ²⁾	SAI/FSA ³⁾
Animal by-products (category 3) / Animal fats from rendering (category 3)	HVO, bionaphta, biopropane, biobutane (Animal by-products (category 3) / Animal fats from rendering (category 3))	2	Yes	N.A.
Used cooking oil (UCO)	HVO, bionaphta, biopropane, biobutane (Used cooking oil (UCO))	2	Yes	N.A.
Fatty acid (Crude Tall Oil)	HVO, bionaphta, biopropane, biobutane (Crude Tall Oil)	2	Yes	N.A.
Spent bleaching earth	HVO, bionaphta, biopropane, biobutane (Spent bleaching earth)	2	Yes	N.A.

1) 1: Default value

2: Actual value

3: NUTS 2 value or "NUTS2-equivalent" value. A "NUTS2-equivalent" value is a GHG value for cultivation in a "NUTS2-equivalent" region of a country outside the European Union (values are implemented by the European Commission). Option 3 is only applicable for the level of cultivation, i.e. for first gathering points, farms/plantations, central offices (group of farms or independent smallholders)

2) Yes: The raw material meets the definition of waste or (processing) residue according to the RED II

No: The raw material complies with the relevant sustainability criteria according to Art. 29 (2)-(7) RED II

3) Farm Sustainability Assessment (FSA) was developed by the Sustainable Agriculture Initiative (SAI)

SAI Silver Compliance: ISCC Compliant material can be claimed as "Equivalent to FSA 2.1 Silver"

SAI Gold Compliance: ISCC Compliant material incl. add-on SAI Gold can be claimed as "Equivalent to FSA 2.1 Gold"

Fiche descriptive du Biocarburant XTL-HVO

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le



ID : 071-200071884-20240328-DEL2024_012-DE

HVO100, une alternative renouvelable au carburant standard pour les véhicules Diesel

	CARBURANT GAZOLE CONVENTIONNEL	CARBURANT GAZOLE ALTERNATIF RENOUVELABLE
	B7 Conforme à la norme EN 590	HVO100 Conforme à la norme EN 15940
Opérabilité	★★★	★★★
Stockage	★★☆	★★★
Émissions polluantes réglementées avant système de post-traitement	★☆☆	★★★
Émissions polluantes à l'échappement	★★★	★★★
Émissions de CO ₂ du puits à la roue	★☆☆	★★★
Émissions de CO ₂ à l'échappement du véhicule	★★☆	★★★



HVO100 Réduisez votre impact sur l'environnement



Choisissez un carburant 100 % d'origine renouvelable



TotalEnergies Marketing France - SASU - au capital de 300 555 809 € - RCS 551 628 345 0005
 Quartier : SAGE 30015 - 405 avenue de Paris de 15-02000 Narbonne - CROISSON - Narbonne
 Juin 2023

HVO100

UN CARBURANT 100 % D'ORIGINE RENOUVELABLE

- REMPLACE votre carburant habituel
- RÉDUIT les émissions de CO₂ et de polluants
- CONFORME à la norme EN 15940

UNE ALTERNATIVE POUR RÉDUIRE VOTRE IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

HVO100 est un biocarburant produit à partir de matières premières végétales, résiduelles ou de déchets. Sa combustion est également moins émettrice de polluants réglementés (NOx, HC, CO et particules) qu'un carburant standard**. Il permet de réduire d'au moins 50 %* et jusqu'à 90 %** les émissions de CO₂ par rapport à un carburant standard.

Les performances environnementales de HVO100

COMMENT HVO100 CONTRIBUE-T-IL À RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE CO₂ ?

À la différence des carburants fossiles, les émissions de CO₂ issues de la combustion d'un biocarburant sont compensées en partie par le CO₂ capté durant la croissance de la plante, lors de la photosynthèse. Il est également produit à partir de déchets et de résidus qui offrent une solution alternative à l'emploi de ressources agricoles et s'inscrivent dans une démarche globale d'économie circulaire.

- CO₂** : Une réduction d'au moins 50 %* et jusqu'à 90 %** des émissions de CO₂.
- PARTICULES** : Une réduction en moyenne de 12 % des particules à la combustion***.
- NOx** : Une réduction en moyenne de 22 % des NOx à la combustion***.

Les avantages opérationnels du carburant HVO100

PUIS-JE UTILISER HVO100 DANS MES BUS/CAMIONS ?

OUI ! Les constructeurs de véhicules lourds ont homologué les carburants répondant à la norme EN 15940 comme HVO100 sur une très grande majorité de leurs motorisations. Il n'y a donc aucun problème technique à l'utilisation de HVO100. En effet, HVO100 est composé exclusivement de paraffines, composants principaux du gazole. Nous vous invitons à vous rapprocher de votre concessionnaire ou à vérifier dans la documentation de votre véhicule.



- EXPLOITATION INCHANGÉE**
HVO100 est livré par TotalEnergies. Vous faites le plein à 100 %, en mélange ou en alternance de votre carburant classique.
- STOCKAGE**
HVO100 est très stable dans le temps et très peu sensible à la dégradation par oxydation. Il est stocké et distribué à partir de votre cuve.
- CONFORT DE CONDUITE**
Comparable à votre carburant habituel.

Zoom sur les propriétés de HVO100

- COMPATIBILITÉ DU MOTEUR**
Utilisation compatible pour les véhicules homologués sur ce carburant. Il est parfaitement miscible avec un gazole standard. Aucune adaptation moteur n'est nécessaire.
- MAINTENANCE**
Exploitation inchangée. Aucune adaptation et maintenance spécifique ne sont requises par rapport à un carburant conventionnel.
- COMBUSTION**
L'utilisation de HVO100 réduit les émissions de CO₂ à l'échappement du véhicule.
- STOCKAGE**
Étant un biocarburant non oxygéné, il est très stable dans le temps et très peu sensible à la dégradation par oxydation.
- CONSUMMATION**
En raison de sa densité plus faible, l'utilisation de HVO100 entraîne une surconsommation volumique de l'ordre de 3 %* par rapport à un carburant standard.
- PROPRIÉTÉS DE TENUE AU FROID**
Une tenue au froid au moins équivalente à celle d'un gazole standard.
- ÉMISSIONS POLLUANTES RÉGLEMENTÉES ET CO₂**

Particules (PM)	20 %
HC	30 %
CO	17 %
NOx	29 %
CO ₂	5 %

réduction moyenne de
 Valeurs mesurées avant le système de post-traitement

*Conformément à la réglementation européenne.
 **En fonction de la région ou des matières premières et bases lors de la production, mesuré sur un cycle de puits à la roue.
 ***Tests réalisés avec HVO100 en 2018 et 2019. Si, à différents types de véhicules, par rapport à un gazole standard EN 590.

*Tests réalisés avec HVO100 en 2018 et 2019 sur différents types de véhicules, par rapport à un gazole standard EN 590.